

RENCONTRES INTERCLUBS 91

Saison 2024 -2025

Article 1/ PREAMBULE

Le Comité Départemental de l'Essonne, affilié à la FFTA, organise des rencontres départementales par Équipes de Club.

Objectif : permettre aux archers du département de se rencontrer les uns chez les autres, afin de développer des relations amicales

Le règlement de ce challenge Interclubs et les détails de son organisation sont confiés à la Commission Sportive.

Pour participer au Challenge interclubs, l'inscription est obligatoire et gratuite. Les Clubs/Compagnies de l'Essonne peuvent présenter au maximum 2 équipes. Toutefois des archers individuels peuvent également accompagner l'équipe et s'entraîner suivant la disponibilité des cibles du club accueillant.

Chaque club accueillant désignera un référent-capitaine qui organisera les rencontres (appel au référent capitaine du club adverse, convenir d'une date, ...) et un référent-arbitre pour le déroulement de la rencontre.

Article 2/ COMPOSITION DES ÉQUIPES

- 3 archers compétiteurs, dont une femme minimum,
- Mixe de catégorie d'armes autorisée (*classiques-poulies- barebow*)
- La composition de l'équipe ne sera pas nécessairement la même suivant les rencontres.
- En cas d'absence de dernière minute d'un archer, et sans possibilité de remplacement, la rencontre pourra être déplacée, ou le match sera considéré comme perdu.

Remplacement : Après les volées d'échauffement, aucun remplacement ne pourra être effectué sauf en cas de casse matériel ou de problème médical soudain.

Article 3/ DISTANCE ET BLASONS

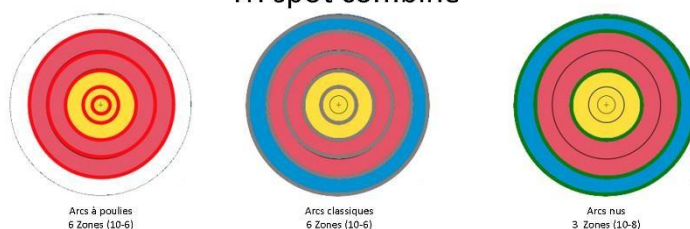
- Distance de 18 m.
- Blasons utilisés : TRISPOTS vertical de Ø40cm pour tous les tireurs
- Les blasons devront comporter une zone centrale réduite (le "10+").

Les archers tireront des volées de 3 flèches, à raison d'une flèche par spot sur trispot, dans l'ordre de leur choix, en une durée maximale de **1 minute 30**.

La valeur d'une volée sera comptée de la manière suivante :

- **Arcs Classiques** : en suivant les règles habituelles de la FFTA (maximum de 30 points).
- **Arcs à poulies** : 10 le "petit 10", 9 le reste du "grand 10", 8 le reste du jaune, et ainsi de suite jusqu'à 6 (sur tri spots). Les autres flèches seront comptées nulles.
- **Arcs Nus** : jaune = 10, rouge = 9, bleu = 8,

Tri spot combiné



Conformément aux règles d'arbitrage de la FFTA, dans le cas où deux flèches se situent dans le même spot, sera seule décomptée celle qui rapporte le moins de points (l'autre étant comptée nulle). De même, au cas où une flèche serait tirée après le signal de la fin du temps réglementaire, serait comptée nulle la meilleure flèche du tireur responsable, dans l'ensemble des 3 spots.

Article 5/ LIEUX ET DATES

- Dans chaque poule, chacun des Clubs/Compagnies reçoit tous les autres, et se déplace chez tous.
- Une rencontre par poule, date à définir entre chaque référent-capitaine.
- En cas d'imprévu et d'annulation, prévenir les équipes 48 h avant. Un report de date est préconisé.
- Par défaut, l'équipe qui se désiste sera considérée comme perdante.

Article 6/ ORGANISATION DES RENCONTRES

La Compagnie/Club accueillante prévoira des facilités pour que les visiteurs puissent s'entraîner pendant 20 minutes à la distance et sur les cibles prévues, avant les matches proprement dits. Une rencontre est terminée quand chacun des 3 tireurs d'une équipe a rencontré chacun des 3 tireurs de l'autre, elle comporte donc 3 tiers temps. En désignant A, B et C chacun des tireurs de chaque équipe, on aura le plan suivant qui assure le passage de chaque tireur de chaque équipe sur chaque cible :

<u>Premier Tiers Temps</u>	<u>Deuxième Tiers Temps</u>	<u>Troisième Tiers Temps</u>
A Local/A Visiteur	B Local/C Visiteur	C Local/B Visiteur
B Local/B Visiteur	C Local/A Visiteur	A Local/C Visiteur
C Local/C Visiteur	A Local/B Visiteur	B Local/A Visiteur

Une Compagnie/Club présentant à l'heure dite une équipe incomplète pourra affronter son adversaire avec cette équipe réduite, mais perdra les avantages qui lui auraient éventuellement été rapportés par le(s) tireur(s) manquant(s) avant l'arrivée de celui (ceux)-ci.

Article 7/ CLASSEMENT DES RENCONTRES

Une rencontre gagnée rapporte 2 points, et perdue 0 point.
En cas d'égalité à la fin des rencontres, le vainqueur sera départagé au nombre de set remportés
A chaque rencontre, les résultats seront envoyés au Comité dans les 48 h, afin de procéder au classement général.

Article 8/ ARBITRAGE

Le référent-arbitre sera chargé de juger sans appel (et suivant les règles générales édictées par la FFTA) les litiges issus des tirs. Il pourra s'il le souhaite solliciter le conseil de qui bon lui semble et sera un archer reconnu pour sa haute moralité.
Il signera la feuille de rencontre.

Article 9/ FINALE DE LA RENCONTRE 91

L'épreuve finale regroupera toutes les Compagnies/Clubs, vers mi-mars, en tir par équipes sur le principe Montante/Descendante.
En cas d'égalité sur les matchs ou à la fin des matchs, les équipes seront départagées selon les règles du barrage (1 flèche par archer sur trispot en position horizontal).
En fonction du nombre de poules, le 1^{er} de la poule passera directement au second tour, et le meilleur des deuxièmes sera retenu pour compléter.

Informations : secretariat@archers91.fr ou tir.romain.burnier@gmail.com